



LE HERISSON

Expressions de Faulquinois

D'autres dossiers qui ont accaparé mon temps, m'ont fait négliger de vous tenir informé de ce qui se passe à Faulquemont.

Certaines personnes diraient :

Il ne se passe RIEN.

Néanmoins certains sujets méritent d'être évoqués.

En voici quelques uns ... en vrac.

-----00-----

undefined - mardi 7 février 2023

Saint-Avold et environs

FAULQUEMONT

DUF : les orientations 2023 déclinées en cinq axes



Arafat Benamer, directeur général des services du District urbain de Faulquemont (DUF), et François Lavergne, président.
Photo RL /Nicolas THIERCY

Avec 5 400 emplois répartis dans plus de 160 entreprises sur six zones d'activité, le District urbain de Faulquemont (33 communes, 25 000 habitants) se distingue par sa diversification économique et son dynamisme. Coups d'œil sur les principaux enjeux de l'année 2023.

• 1. Développement économique

Pour cette année, le DUF se fixe comme objectif de poursuivre ses travaux d'aménagement des zones d'activités : Zac de Créhange, Zac Nord, ou encore à Longeville-lès-Saint-Avoid où [les cellules commerciales de la zone du Heckenwald affichent](#) un très bon taux d'occupation.

Autres préoccupations : l'accompagnement financier des artisans et commerçants par le biais de l'Adicape (subvention aux entreprises), de la [plateforme de commerce en ligne](#) mise en place fin 2020, ou encore via la vitrine numérique [Ma ville, mon shopping](#) ... Le [président François Lavergne](#) insiste également sur la création d'emplois et le soutien aux agriculteurs.

• 2. L'emploi et la formation

Le DUF s'inscrit dans la poursuite des opérations de recrutements pour le compte des entreprises au travers de ses partenaires : GEME, Mission locale, Cap emploi... En parallèle, l'intercommunalité s'investit dans la formation et l'insertion professionnelle grâce à son antenne décentralisée du LPI (lycée professionnel interentreprises) de Boulay, sans oublier son atelier de [transformation de palettes pour favoriser le retour à l'emploi](#) des bénéficiaires du RSA, ou encore le développement d'un centre de formation spécifiques avec les pompiers de la Moselle au Carreau de la Mine.

« Il faut que la formation professionnelle soit proche des métiers des entreprises », martèle François Lavergne. Illustration avec le projet de [rénovation du centre Raymond-Bard](#) pour l'hébergement des stagiaires.

• 3. Politique sanitaire

Le DUF annonce la livraison à la fin du second trimestre 2023 d'une nouvelle structure, le Fesat (foyer d'hébergement pour travailleurs handicapés), dans le cadre de l'inclusion sociale des personnes porteuses de handicaps. Ce bâtiment sera d'une capacité de 25 places. Les futurs résidents, qui travaillent en Esat, pourront y vivre et participer pleinement au développement de la commune.

• 4. Politique sportive et culturelle

« Une réflexion sera menée par la commission Culture cette année pour proposer des critères d'attribution des subventions », indique François Lavergne. Le président confirme par ailleurs la poursuite du soutien aux projets d'intérêts districaux présentés par les associations, mais aussi un accompagnement financier pour rénover les ouvrages de la ligne Maginot, et l'amélioration de l'offre de service d'équipements tels que la piscine, le golf...

• 5. L'assainissement

Le déploiement des bornes d'apport volontaire et les actions de sensibilisation aux bonnes pratiques de tri auprès des usagers restent d'actualité.

Le DUF annonce en outre le démarrage des travaux d'assainissement à Fouligny et la fin des travaux à Zondrange. Les travaux de mise en conformité de l'assainissement du secteur Adaincourt, Vittoncourt, et Voimhaut sont prévus. Le DUF compte aussi se pencher sur l'assainissement de la zone de Longeville-lès-Saint-Avoid.



Le maire de Faulquemont, BIANCHIN,
premier vice-président du DUF,
n'est pas associé à ces annonces.





Ce second article est l'inauguration des nouveaux locaux des services techniques du DUF. **Une nouvelle fois, le premier vice-président du DUF, BIANCHIN, n'était pas présent.**

undefined - mercredi 1 février 2023

Saint-Avoild et environs

FAULQUEMONT

Des nouveaux locaux pour les services techniques du DuF

Nicolas THIERCY



Laurent Flechon, directeur des services techniques du Duf, et François Lavergne, président du Duf, ont procédé à l'inauguration des nouveaux locaux des services techniques. Photo RL/Nicolas THIERCY

Le District urbain de Faulquemont (Duf) dispose de nouveaux locaux, plus grands, plus fonctionnels, pour ses services techniques. Ces derniers ont déménagé avenue Jean-Monnet à Faulquemont. Ils viennent d'être Inaugurés.

La direction des services techniques du Duf a quitté le 16 décembre dernier ses locaux de la rue de la Gare loués à la ville de Faulquemont, pour s'installer au 5, avenue Jean-Monnet, toujours à Faulquemont. « Un site dont le district est désormais propriétaire », se réjouit François Lavergne, président de l' [intercommunalité](#) , qui rappelle qu'en ces lieux se trouvait auparavant l'entreprise Ventana France, spécialisée dans les menuiseries ([l'entreprise a été liquidée en 2017](#) , NDLR).

• Plus de bureaux, un grand hall

La surface des nouveaux services techniques s'élève à 1 700 m², répartis entre une partie bureaux de 260 m² et un hall technique de 1 440 m². « Des travaux seront réalisés en 2023 pour un montant de 200 000 € afin de créer 240 m² de surface utile, à l'intérieur du hall, pour des bureaux supplémentaires, une salle de réunion et des locaux logistiques », indique Laurent Flechon, directeur des services techniques du Duf, ravi d'intégrer des locaux « plus fonctionnels, plus lumineux, plus accueillants ».

Pour rappel, les services techniques comptent 18 agents. Six d'entre eux sont en charge de l'exploitation du réseau et des installations de traitement des eaux usées, au niveau de la station d'épuration de Créhange.

• Quelles missions ?

La direction des services techniques intervient sur un large périmètre. Elle est notamment l'interlocutrice privilégiée des habitants, des élus et des entreprises en matière de déchets, d'urbanisme, de travaux-logistique, d'environnement, d'assainissement, et de numérique.





Si le premier vice-président du DUF BIANCHIN avait fait son boulot, ces immenses nouveaux locaux auraient pu accueillir également les services techniques des communes de Créhange et de Faulquemont dans un partenariat de mutualisation. Ce sont aussi les Faulquinois qui alimentent le budget du DUF.

Avantages : Des économies substantielles pour les deux communes,
des équipes renforcées et spécialisées...

Si le personnel communal de Créhange a l'entretien des espaces verts de la commune, c'est qu'il a les moyens techniques pour le faire.

Depuis des années, **vos élus faulquinois** font dépenser sur le budget des faulquinois **des centaines de milliers d'euros en payant des entreprises pour faire le même travail**.

**En clair, BIANCHIN ne fait pas le job en sa qualité de
1^{er} vice-président du DUF.**

Mais continuons :



Zone industrielle de Faulquemont

Plusieurs Faulquinois ont constaté que l'extinction des lumières de 23 heures à 5 heures n'était pas appliquée sur la zone industrielle faulquinoise.

Réponse du 1^{er} vice-président du DUF, Bruno BIANCHIN

« C'est pas moi, c'est le DUF ».

Ah! Bon



-----00-----

Mais poursuivons

FAULQUEMONT

Dernière distribution de l'année pour la Croix-Rouge



À l'occasion des fêtes de fin d'année, le CCAS de Faulquemont s'est associé à la dernière distribution de l'année de la Croix-Rouge. Photo RL

Surtout ne pas perdre une occasion d'être sur la photo...

Jusqu'à reléguer au second plan, les bénévoles.

A combien s'est élevé le montant de sa générosité ?

Juste avant Noël, les bénévoles de la Croix-Rouge de Faulquemont se sont retrouvés à la médiathèque Les Halles pour la dernière distribution de denrées alimentaires de l'année aux ayants droit de la commune. L'occasion de dresser un bilan avec Annick Koenig, secrétaire de l'unité locale de Saint-Avoid.

En 2022, le conseil d'administration du CCAS avait engagé des dépenses : Presque 380 000€ (*Dépenses de fonctionnement et d'investissement*).

Pour mémoire, il faut se rappeler que le centre de soins infirmiers (On dit aussi CSI) est rattaché au CCAS.

Quelques postes de dépense 2022 :

11000€ en carburant et entretien des véhicules du CCAS ;

2300€ de frais de télécommunication. Une paille. Attention, il ne s'agit pas des frais de téléphone de la commune mais seulement du CCAS de Faulquemont.

12 700€ au titre des fêtes et des cérémonies. Bizarrement, on retrouve la même rubrique « *fêtes et cérémonies* » dans le budget de la commune pour un montant de 21 600€, sauf que les 12 700€ affectés au CCAS échappent au contrôle des conseillers municipaux.



3600€ pour « voyages et déplacement ». **Pour qui ?** Les conseillers municipaux n'en savent rien.

Pour survivre, le CCAS percevra **deux subventions**, l'une décidée par vos élus d'un montant de **40 000€**, l'autre de **23 300€** de la CPAM.

En 2021, le CCAS a attribué à peine **2780,22€** d'aides et de secours à des faulquinois. Combien de retraités, de faulquinois sont laissés pour compte pour n'avoir rien demandé ou par ignorance ?



J'avais demandé un audit du CCAS, il m'a toujours été refusé.

Pourtant, l'analyse comptable réalisée à mes frais par un professionnel disait ceci : « *L'analyse des rapports d'activité des années 2013 à 2018 du CCAS donnent quelques informations intéressantes. La population communale baisse de façon continue. Les demandes d'aides et de secours ont tendance aussi à diminuer. C'est particulièrement vrai pour l'aide alimentaire d'urgence, le nombre de bénéficiaires passe de 43 en 2013 à 15 bénéficiaires en 2018. Les aides financières sont plus fluctuantes avec 35 bénéficiaires en 2014 mais seulement 14 bénéficiaires en 2018. La progression du budget du CCAS de Faulquemont de 2008 à 2019 n'est pas due aux dépenses d'aide sociale.* ».

Enfin, l'auteur de ce rapport concluait : « *Alors que la gestion du budget communal se caractérise par une grande prudence en matière de gestion des effectifs (baisse des postes depuis plusieurs années), la gestion du CCAS a été peu proactive et mériterait un audit.* ».

Pourquoi cet audit m'a toujours été refusé ?

**MAIS
PARCE
QUE**

Que cachent vos élus aux faulquinois ?



Le prétexte donné par le maire et son adjoint BLANCHARD est que la fermeture du centre de soins infirmiers entrainerait la mise au chômage des infirmières. **Mensonges**. Aujourd'hui, une infirmière qui s'inscrirait à Pôle Emploi se verrait proposer de nombreuses propositions de travail.

Un audit du CCAS permettrait de savoir comment est dépensé l'argent des Faulquinois, d'autant plus que **notre secteur est en sur-dotation en personnels infirmiers** (Source CPAM et ARS).

Le centre de soins infirmiers a été créé à une époque où les cabinets infirmiers manquaient. Ce qui n'est plus le cas aujourd'hui.

Pour quelles raisons vos élus maintiennent un tel gouffre financier ?

J'ai proposé de confier la gestion du centre de soins infirmiers (*Pas du CCAS*) au District Urbain de Faulquemont, alors que **BIANCHIN en est le 1^{er} vice-président**.

Cela porte un nom : **Centre de Soins infirmiers Intercommunal**. **D'autant plus que les 5 infirmières du CSI de Faulquemont interviennent déjà au-delà du territoire de la commune.**

Pourquoi les faulquinois sont-ils les seuls à mettre la main au porte-monnaie ?

Entre 2008 et 2020 inclus, vos élus ont accordé **485 000€ de subventions au CCAS**, de l'argent public, en d'autres termes, **ce sont les faulquinois qui payent**.

BIANCHIN qui affirme **qu'il n'y avait pas d'argent pour rénover la salle des fêtes du Herrenwald**, alors que le montant estimé des travaux, *selon BIANCHIN et son fidèle adjoint, dit Bernardo (qui a dit Rantanplan)*, est de 300 000€. **300 000€ sur 485 000€, il y avait encore du rab.**

**Qu'attendent vos élus
pour exiger un audit
d'un budget qui échappe
à leur contrôle ?**





Le premier magistrat de Faulquemont, Bruno BIANCHIN semble s'être mis aux abonnés absents du DUF.



Les échanges de courriers portant sur le parking de la gare de Faulquemont entre le président du DUF et le maire BIANCHIN semblent démontrer une rupture entre les deux élus.

<https://patrickbonnet.org/2023/01/19/son-projet-de-parking-etait-un-gros-mensonge-il-a-ose/>

<https://patrickbonnet.org/2023/02/04/parking-de-la-gare-encore-cest-toujours-de-la-faute-aux-autres/>

En plus de 33 années d'élus, BIANCHIN devrait savoir que : « *Le versement des indemnités de fonction aux élus doit correspondre à "l'exercice effectif" de leurs fonctions* ».

L'absence de véritable « exercice effectif » peut amener n'importe quel citoyen à informer le préfet et ou le procureur de la République afin de demander **le reversement d'indemnités de fonctions irrégulièrement perçues**.

BIANCHIN en sa qualité de premier vice-président du DUF perçoit la somme brute de 961,45€ qui se cumule avec son indemnité de maire de 1954,42€.

Si en plus il ne fait pas le job...

Qu'en pensent les membres de son équipe

<https://patrickbonnet.org/2022/07/25/nouvelle-liste-des-conseillers-municipaux/>

-----00-----



Mais d'autres ne font pas le job, non plus...

Continuons dans la rubrique « sécurité », dont l'élus responsable est le **conseiller municipal délégué Jean-Luc DUPONT**.

DUPONT est chargé, à juste titre de par son ancien métier (*Ancien responsable des pompiers locaux*), de la réglementation et de la police municipale. **Il est payé pour cela 340,32€/mois sur le budget faulquinois.**



Ce « salaire » ne devrait-il pas obliger

le conseiller municipal délégué Jean-Luc DUPONT à faire le job ?

En matière de sécurité il y a beaucoup à dire sur la commune.

Peut-être faudrait-il encore que DUPONT sorte de chez lui et circule dans les rues de la ville (*toutes les rues*), ne serait-ce qu'aux heures précédant les épisodes neigeux annoncés dans les médias.

DUPONT ignore-t-il que :

undefined - **mercredi 8 février 2023**

Courrier service

VOIRIE

Déneiger le trottoir devant sa porte



A qui incombe le déneigement du trottoir ? Photo RL /Gilles WIRTZ

« Le trottoir et le caniveau situés près de mon habitation ne m'appartiennent pas, dois-je tout de même les entretenir ? A qui incombe le déneigement du trottoir ? Qui est responsable en cas de chute ? »

Selon l'article L.2212-2 (1°) du code général des collectivités locales (CGCT), l'une des missions de la police municipale est « d'assurer la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et les voies publiques, ce qui comprend le nettoiement... ». Par conséquent, sur une voie

publique communale, l'entretien du trottoir (dégagement de la neige et du verglas, balayage, désherbage...) est à la charge de la commune.

Toutefois, le maire peut imposer aux riverains (propriétaires ou locataires) de nettoyer le trottoir situé près de leur habitation par le biais d'un arrêté municipal (CE, 15 octobre 1980, Gamotel). L'opération de déneigement s'effectue jusqu'à la limite du trottoir en veillant à ne pas obstruer les bouches d'égout.

Si la voie est privée et fermée à la circulation publique, l'entretien est à la charge du propriétaire de la voie.

• Qui est responsable en cas de chute sur le trottoir ?

- A défaut d'arrêté municipal pris en matière de déneigement du trottoir, la responsabilité de la commune peut être engagée en cas de chute d'un piéton par exemple. Toutefois, la responsabilité civile du riverain peut l'être également au sens de l'article 1241 du code civil qui dispose que « chacun est responsable du dommage qu'il a causé non seulement par son fait, mais encore par sa négligence ou par son imprudence. ».
- Si un arrêté municipal a été pris mais n'a pas été respecté par le riverain (locataire ou propriétaire d'une maison individuelle ou le syndic s'il s'agit d'une copropriété), ce dernier peut se voir infliger une contravention de 2^e classe (article R610-5 du code pénal) et sa responsabilité peut être engagée en cas d'accident.

-----00-----

Toujours en matière de sécurité, nous sommes nombreux à pester après ces élus (*voire les maudire*) d'avoir fait le choix de multiplier les ralentisseurs et autres dos-d'âne ?

Avaient-ils un tarif promotionnel ? Deux achetés un gratuit ?

Les élus de la commune voisine de Morhange les ont fait tous enlever. Au fur et à mesure, ils sont remplacés par un autre dispositif.

Saint-Avold et environs

MORHANGE Sécurité : des écluses plutôt que des ralentisseurs

Hubert GAMELON



Morhange veut privilégier les écluses, sorte de chicane qui ne laisse passer qu'un véhicule. Photo d'illustration RL /Jonathan BREUER

Les élus de Morhange ont voté 53 199 euros de travaux d'aménagements routiers, lundi 13 février en conseil. Cinq axes de la ville sont visés, dont la rue de Castelnau et le chemin qui mène au lotissement du Val des loups. Pas de dos-d'âne en vue.

Vitesse excessive, démarrage en trombe, ras-le-bol des riverains.. L'insécurité routière a été mise en avant, à Morhange, lors de la tournée des élus dans les quartiers. La ville n'échappe pas à un phénomène général : de nombreuses mairies affrontent ce genre d'incivilités. Lundi 13 février, [à l'occasion du conseil municipal](#), divers aménagements routiers ont été votés.

Jean-Paul Muller, **adjoint à l'urbanisme**, a expliqué que les efforts se concentrent d'abord sur cinq axes : le chemin de la Poudrière, la rue Castelnau, la route de Conthil, la rue Verlaine et la rue Montmorency. Le coût total des aménagements s'élève à 53 199 euros. La sécurité a son prix ! « Nous espérons obtenir jusqu'à 30 % de financement », a souligné Jean-Paul Muller. Notamment via le Conseil départemental, ou encore l'association de sécurité routière Amissur.

• Exemples d'aménagements

Concrètement, les aménagements vont varier d'un axe à l'autre. Citons pour l'exemple : panneaux « trflash » (clignotants) dans la rue de Castelnau, feu rouge pédagogique proche de la ferme de la

route de Conthil, ainsi que des « écluses » (obstacle qui ne permet le passage que d'un véhicule) plus bas, écluse encore dans la rue de Verlaine à hauteur du parking du collège, écluse toujours au chemin de la Poudrière qui permet d'accéder au lotissement du Val des loups, etc.

Aucun « dos d'âne » n'a été évoqué. « Les écluses sont plus efficaces que ces ralentisseurs », a précisé un élu. Début des travaux imminents.

D'autres dispositifs existent comme les feux tricolores...

Le conseiller municipal délégué chargé de la réglementation et de la police municipale, DUPONT n'avait-il pas son mot à dire sur le nombre et l'emplacement « des coussins faulquinois » ?



Mais nous ne pouvons pas laisser le seul conseiller municipal délégué Jean-Luc DUPONT être le seul responsable.

En effet, ne sont-ils pas également responsables,

L'adjoint au maire Marcel MILAZZO, président de la commission « Travaux-Sécurité ». (*Salaire mensuel pris sur le budget faulquinois 680,64€*)



L'adjoint au maire Pierre BLANCHARD, président de la commission « Urbanisme » et véritable chef de la commune. (*Salaire mensuel pris sur le budget faulquinois 680,64€*)

-----00-----

Continuons

Pour rester dans le sujet de la sécurité

Ce nouvel article de presse

undefined - mardi 7 février 2023

Bouzonvillois-Trois Frontières

BOUZONVILLE

Une caméra ultra-perfectionnée pour sécuriser la rue de la Gare



Cette nouvelle caméra de vidéosurveillance se situe au niveau du rond-point de la gare de Bouzonville. Photo RL

Une caméra de vidéosurveillance ultra-perfectionnée, dotée de huit objectifs, est en activité à proximité de la gare de Bouzonville. Cette caméra vient s'ajouter aux 25 autres qui équipent déjà plusieurs quartiers et d'autres vont encore venir compléter le dispositif.

La nouvelle caméra de [vidéosurveillance](#) inaugurée par les services de la Ville de Bouzonville vient s'ajouter aux 25 caméras déjà installées dans plusieurs quartiers de la ville. Ce nouveau dispositif

est beaucoup plus performant que les caméras plus anciennes. « Il s'agit du même dispositif que celui qui équipe dorénavant la promenade des Anglais à Nice, précise Marcel Picard, consultant sécurité de la société installatrice du système. Grâce à ses huit objectifs, la caméra permet de délivrer une vue panoramique couvrant l'ensemble du secteur et toutes les rues qui débouchent sur le rond-point de la gare. Dotée d'un zoom très puissant, elle permettra par exemple aux agents de surveillance de voir en gros plan la plaque d'immatriculation d'un véhicule à plus de 200 m. »

• Sécuriser la ville et les secteurs sensibles

« Cet équipement a obtenu les autorisations préfectorales requises, déclare le maire, [Armel Chabane](#). Seules quelques personnes dûment mandatées auront la possibilité de voir ces images très précises. Nous avons décidé d'installer cette caméra à la demande des habitants, excédés par les perturbations récurrentes, voire quasi quotidiennes. Les rodéos nocturnes qui troublent l'ordre public et les multiples déchets laissés sur place ont motivé notre décision. »

Mais la mise en sécurité de ce secteur pourrait ne faire que déplacer le problème et les actes d'incivilité... « C'est pour cette raison que nous allons sécuriser au fur et à mesure d'autres quartiers de la ville à titre préventif », indique Armel Chabane.



Monsieur le conseiller municipal délégué Jean-Luc DUPONT, **que deviennent les caméras, vous savez, celles promises il y a deux ans par les élus afin de sécuriser le passage qui part de la rue Robert-SCHUMAN pour rejoindre l'avenue Andre-VIAUD ?**

-----00-----

enfin!!

Terminons-en avec ce sujet

sécurité

Citoyens au service de la collectivité à Carling et Faulquemont

Par Romuald Ponzoni. 06 mars 2017 à 18:00 - Temps de lecture : 4 min



Les participants à la signature.

Les communes de Carling et Faulquemont viennent de mettre en place le dispositif de participation citoyenne. En étroite collaboration avec les forces de l'ordre, des citoyens vont ouvrir l'œil pour apporter un peu plus de sécurité à la collectivité.

une démarche collective visant à accroître le niveau de sécurité d'un secteur par une action concertée et partenariale. » Le principe est de

sélectionner un référent par quartier, des habitants volontaires et investis chargés de faire remonter – quasiment en temps réel – des informations sur des agissements suspects ou inhabituels comme un bruit de vitre cassée, une voiture qui rode, de faux démarcheurs, mais aussi de relayer les informations par mail ou autres auprès des

voisins. À l'instar de la commune voisine de Longeville-lès-Saint-Avold où la participation citoyenne fonctionne depuis un an avec des résultats palpables, la mise en place de cette mesure est d'accroître la lutte contre les cambriolages ou les incivilités, en instaurant une collaboration étroite entre des référents de quartiers et la gendarmerie.

Fondé sur la solidarité du voisinage, appelé à faire preuve de vigilance et de réactivité sur ce qui se passe aux alentours, ce dispositif doit aussi favoriser les échanges d'informations entre la population, les élus et les forces de l'ordre engendrant ainsi un sentiment d'insécurité chez les délinquants potentiels.

Chaque référent aura un numéro privilégié pour pouvoir contacter le référent gendarmerie.

À noter que le référent peut s'absenter et n'a aucune obligation de résultat. Il sera épaulé par le gendarme référent et pourra ensuite rencontrer ses voisins, afin de se faire connaître.

Ce dispositif est un outil complémentaire à ceux déjà présents, tels que l'opération tranquillité vacances, le plan canicule, la vidéo-protection. S'il aboutit, le protocole d'accord sera signé par la préfecture, la mairie et le commandant de groupement de gendarmerie.

Les citoyens invités à se montrer vigilants à Faulquemont

Le commandant de la Compagnie de gendarmerie de Boulay, Nicolas Derasse et le lieutenant Cyril Rodange, commandant de brigade de Faulquemont sont venus présenter à la trentaine de Faulquinois présents le dispositif de participation citoyenne.

Par Le Républicain Lorrain - 16 nov. 2016 à 05:01 - Temps de lecture : 2 min



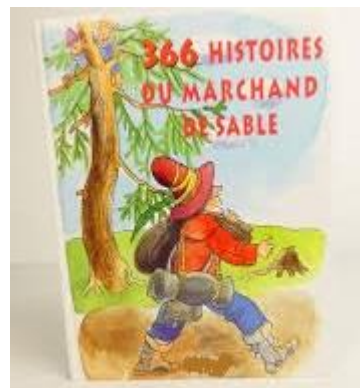
Les représentants de la gendarmerie ont expliqué la mise en place du dispositif de participation citoyenne qui consiste à sensibiliser les habitants d'une commune ou d'un quartier en les associant à la protection de leur propre environnement. Photo RL

En présence du maire Bruno Bianchin et de Roger Pizzol, adjoint aux travaux, à la police et à la sécurité

Monsieur le conseiller municipal délégué Jean-Luc DUPONT, que reste-t-il de ce dispositif ?

Les Faulquinois ignorent le nom de celui ou celle qui a été désigné (e) comme référent.

De la poudre aux yeux du marchand de sable BIANCHIN.



Comme son chef,
le conseiller municipal délégué Jean-Luc DUPONT
semble ignorer que :

Par principe, le versement des indemnités de fonction aux élus concernés doit correspondre à "l'exercice effectif" de leurs fonctions.

L'absence de véritable « exercice effectif » peut amener n'importe quel citoyen à informer le préfet et ou le procureur de la République afin de demander **le reversement d'indemnités de fonctions irrégulièrement perçues.**

Qu'en pensent les membres de son équipe

<https://patrickbonnet.org/2022/07/25/nouvelle-liste-des-conseillers-municipaux/>

-----00-----

Parmi les nombreuses promesses mensongères de
l'ingénieur auto-proclamé BIANCHIN,
nous avons retrouvé celle, ubuesque,
du général auto-proclamé... BIANCHIN.

DIEUZE

Usine d'eau : un projet de quinze ans à nouveau dans les tuyaux

Philippe DERLER



Le forage d'eau à Dieuze sur lequel peut se brancher la future usine d'embouteillage, avec les élus dieuzois Daniel Hocquel (à gauche) et Jérôme Lang (à droite), et le président de la communauté de communes du Saulnois, Jérôme End.
Photo RL /Philippe DERLER

Cela ne vous rappelle rien ?

**Une des promesses de campagne de Bruno
BIANCHIN, maire de Faulquemont.**

**Cette promesse figurait sur son programme
de 2008.**



Cette promesse ne sera jamais tenue,

Comme toutes les autres faites cette année-là,

Comme toutes celles faites en 2014,

Comme toutes celles faites en 2020.

Une ville plus solidaire

Personnes âgées

La dépendance est un défi social que nous allons prendre en compte par la création d'un service d'aide à la personne, d'une résidence pour les seniors rue de la Gare et d'une structure d'accueil adaptée aux personnes âgées (B-HAD) parking Eichmann. Chatrian intégrant le service de soins infirmiers à domicile. Des activités de proximité seront développées pour les seniors.



Personnes handicapées Social et santé



Nous allons prendre en compte des dispositifs susceptibles de rendre les différentes structures existantes et à venir accessibles aux personnes handicapées et à mobilité réduite. A cet effet, un diagnostic des installations communales et des voiries sera réalisé dans les premiers mois de la mandature.

Toute réflexion municipale dans le domaine du social et de la santé se doit aujourd'hui d'anticiper les problèmes liés au vieillissement de la population, à l'environnement et à la précarité. La politique sociale de la ville doit être copartagée avec tous les acteurs en fonction de leurs compétences : le Conseil Général, la DDASS, les professions médicales et les associations.



Soutenir la création d'activités nouvelles

Notre équipe de la liste "Ensemble pour une nouvelle ville" soutiendra toutes les initiatives favorisant l'émergence et la réalisation de projets innovants visant la création d'activités, d'emplois et de nouvelles richesses durables.



Plus de 60 000 litres d'eau minérale par heure coulent sous nos pieds. Une opportunité à étudier pouvant déboucher dans un proche avenir sur la création d'une entreprise d'exploitation et d'embouteillage des Eaux de Faulquemont !



Logement

Nous poursuivons une politique équilibrée en matière de logement afin de répondre aux souhaits des accédants à la propriété, mais aussi aux besoins exprimés en locatif, privé ou aidé. Un partenariat renforcé avec les organismes d'HLM présents sur la ville permettra de répondre aux attentes en terme de nouveaux programmes, mais aussi de rénovation du patrimoine existant.

6
e cohérent,
e de tous.

Agissons avec Bruno BIANCHIN

LISTE

FAULQUEMONT

Ensemble pour une ville nouvelle



Plus de 60 000 litres d'eau minérale
par heure coulent sous nos pieds.
Une opportunité à étudier pouvant
déboucher dans un proche avenir
sur la création d'une entreprise
d'exploitation et d'embouteillage
des Eaux de Faulquemont !

Mais si ce n'était que cela.

Un travail de collégiens avait pour but de faire réfléchir des jeunes ados sur la carrière d'anhydrite située à quelques 80 mètres sous terre, près du Weldom. On a pu mettre la main sur ce travail scolaire.

Extraits de ce devoir de collégiens :

Depuis 1998, une venue d'eau importante sort au fond de la carrière et est responsable de dégâts importants.

Exemple : inondation du local technique car l'anhydrite gonfle au contact de l'eau.

Problème : « L' eau est pompée puis stockée dans un bassin qui rejette le tout dans la Nied. »

Hypothèse : « Valoriser » l'eau présente au fond de la carrière



Parmi les intervenants, **on trouve l'ingénieur autoproclamé BIANCHIN**. Le 28 janvier 2016, il était venu faire une conférence devant les jeunes gens.

Pour obtenir les voix des Faulquinois, en 2008, BIANCHIN annonçait vouloir créer une usine d'exploitation et d'embouteillage des Eaux de Faulquemont (*voir plus haut*).

Impossible selon les experts. Si BIANCHIN avait fait faire une étude de marché, il aurait su que pas une entreprise ne se serait lancée dans cette aventure aussi hasardeuse, d'autant plus que parmi toutes les eaux que l'on trouve dans le sous-sol français, nombreuses possèdent les mêmes propriétés mais ne sont pas pour autant buvables en l'état.

Une imagination débordante pour les promesses mensongères et saugrenues, pour obtenir les voix des Faulquinois, en 2014, BIANCHIN annonçait sur le site de l'anhydrite :

un centre de remise en forme, des boutiques, une galerie rupestre, une salle de cinéma, un sauna, un hammam, un camp d'entraînement pour le GIGN avec un stand de tirs.

II- Conférence du maire

Le 28 janvier 2016, le maire de Faulquemont, Mr BIANCHIN, est venu faire une conférence afin de nous expliquer ses projets concernant l'eau présente au fond de la carrière. Des analyses ont montré que cette eau a des propriétés ressemblant aux eaux d'Hépar et de Contrexéville. Il voulait faire embouteiller cette eau, mais ce n'est pas possible car elle n'est âgée que de 50 ans et il faudrait qu'elle ait 100ans pour pouvoir le faire.

Il a eu une autre idée : créer un centre de remise en forme en creusant une descenderie en dessous d'un dôme de verre avec :

- Un ascenseur pour accéder à -80m
- Des boutiques en hauteur
- Dans les anciens casiers :
 - une galerie rupestre
 - une salle de cinéma
 - un sauna, hammam,
 - un camp d'entraînement pour le GIGN avec un stand de tirs

OUI, vous Vous avez bien lu.

Le commando BIANCHIN voulait créer :

Un camp d'entraînement pour le GIGN avec un stand de tirs,



D'ingénieur autoproclamé, BIANCHIN serait-il devenu général autoproclamé ?

Les faulquinois le disent, de nombreux élus du DUF le disent :

« c'est le mandat de trop ».

Le mandat de trop, pour **ce maire et ses colistiers qui n'ont jamais cessé de mentir aux faulquinois, en 2008, en 2014, en 2020 pour se faire élire.**



Oui, le mandat de trop, aujourd'hui les faulquinois en ont ras le bol et ne se gênent plus pour dire tout haut le mal qu'ils pensent de cette équipe.

J'en veux pour preuve le nombre de documents et photos déposés dans ma boîte à lettres.



Ah ! Pour ceux qui voudraient me rendre visite pour récupérer ces documents, qu'ils sachent qu'ils ne restent pas à mon domicile , ils sont scannés, photocopiés et partagés.

Enfin pour en revenir au camp d'entraînement du GIGN, le projet était tellement ubuesque que le travail des élèves portait le nom de

ANE'HYDRITE

Au fait, le GIGN était-il au courant ?

Le ministère de l'intérieur avait-il été informé du projet BIANCHIN ?

Qu'en pensent les membres de son équipe

<https://patrickbonnet.org/2022/07/25/nouvelle-liste-des-conseillers-municipaux/>

Après l'avoir laissé déperir, vos élus ont décidé de vendre et de brader le patrimoine communal.



Ainsi, avec le Herrenwald, le 7, rue de Nancy qui accueillait le centre de soins infirmiers, et à l'arrière le Secours Catholique (*le samedi matin, les restos du Cœur*) va faire l'objet d'une vente prochaine.

La question se pose : « Où vont se retrouver les locaux du Secours Catholique » ?

Pas de problème, BIANCHIN, tout seul comme un grand, a proposé l'étage au-dessus des Restos du Cœur (*les 3 fenêtres de gauche*)



ou le chalet Marie-Reine à Faulquemont-Cité.

Le premier, s'il a l'avantage de la discrétion, est trop petit, le second fermé depuis l'épisode covid, nécessite d'importants travaux de rénovation et de désamiantage.

**Au regard des finances communales,
on s'interroge « où BIANCHIN va trouver le pognon » ?**

Qu'en pensent les membres de son équipe

<https://patrickbonnet.org/2022/07/25/nouvelle-liste-des-conseillers-municipaux/>

Ailleurs des élus ont su dire

NON

undefined - samedi 4 février 2023

Saint-Avoid et environs

LACHAMBRE

Les conseillers municipaux disent non à la convention ORT

Les arguments du maire de Lachambre, Sébastien Clamme, n'ont pas convaincu les membres de son conseil municipal en vue de signer la convention ORT (Opération de Revitalisation du Territoire) avec la Casas, afin de garder la maîtrise de cette gestion au sein de la commune.

Deux voix pour, dont celle du maire, ont approuvé cette démarche, quatre s'y sont opposés et sept se sont abstenus.



Enfin, vous êtes plusieurs à me demander des nouvelles de l'adjoint au maire, Serge PIERSON, payé 680,64€ alors qu'il n'habite plus la commune.

Le gars s'accroche à ses indemnités et essaie de s'intéresser aux affaires de la commune.

C'est ainsi, qu'il a participé à une réunion composée de professionnels de santé.





-----00-----

De sites à visiter ou revisiter

<https://patrickbonnet.org/herisson-et-initiatives/>

<http://leherissonexpressionsdefaulquinois.e-monsite.com/>

<https://patrickbonnet.org/>

